

Actualité :  
La réponse du Centre  
à Irène Théry

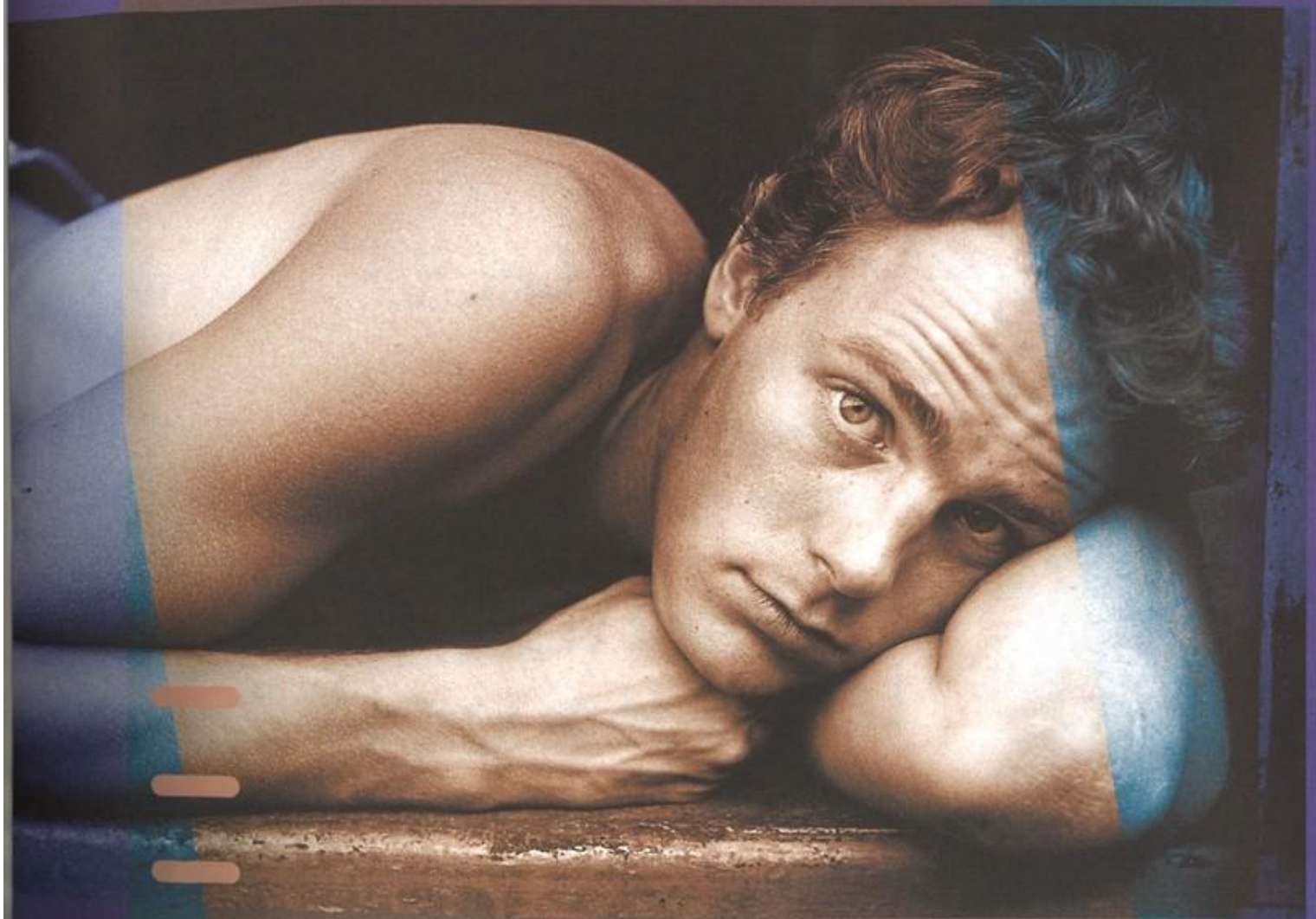
Entretien :  
Caroline Mécary

**SUPER ! CHERIE**  
Aujourd'hui on se marie,  
Demain on baptise le petit,  
Après-demain on divorce..  
**Ça valait vraiment  
Le coup de se battre !!**

**Gais, gais,  
marions-nous ?**

# RENCONTRES

en toute liberté !



• Pour des rencontres rapides dans votre région grâce au fameux Dial Speed



08 36 68 28 28

• Tous les fantasmes sont permis : déchaînez-vous !



08 36 69 84 83

**3614 NEWBOY**

Le 3 Keller est édité par le Centre gai & lesbien (ASBL loi 1901, J.O. 22 mars 1993), 3, rue Keller, 75011 Paris.

Accueil : 01.43.57.21.47  
Publicité : 01.43.57.42.32  
Administration : 01.43.57.75.95  
Fax : 01.43.57.27.93

Directeur de publication :

Christophe Hannequin

Rédactrice en chef :

Judith Silberfeld

Correcteur : Franck Antoni

Maquette : Corinne Peyrie

Publicité : Alexis Meunier

(01.43.57.42.32)

Impression / photogravure :

Autographe

ISSN : 1261-323X

Prix de vente : 15 F

Abonnement : 150 F - règlement à l'ordre du Centre gai & lesbien.

Ont participé à ce numéro : Anne et Marine, Marie-Hélène Boursier, Catherine Deschamps, Valérie Duval, Michela Frigiolini, Gwen Fauchois, Denis Gouin, Christophe Hannequin, Laurence Hubert, Nine, Max Robin, Valérie Tardieu, Marc Théobald, Stéphanie Warner.

Photo de couverture :

Juliette

Dépôt légal à parution

Président : Christophe Hannequin

Secrétaire générale : Valérie Duval

Trésorière : Isabelle Théze

Directeur : Alexis Meunier

Coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida :

Stéphanie Warner

Assistant administratif :

Guillaume Daniel

Chargée de communication :

Michela Frigiolini

Secrétaire administrative :

Diana Ramirez

Responsables de groupes :

Accueil : Laurent Jourdain

Cafétéria : Catherine Petit

Café positif : Jean-René Dedieu

Droits des lesbiennes et des gais :

Laurence Hubert

Bibliothèque : Efthimios Kalos

Vendredi des femmes :

Nathalie Millet

Prisons : Joël Brelivet

L'envoi de documents au journal implique l'accord de leurs auteur(e)s pour leur libre publication. Toute reproduction, même partielle, est formellement interdite et engage les contrevenants à des poursuites judiciaires. Les textes n'engagent que leurs auteur(e)s.

*Avec ce troisième numéro de la nouvelle formule du 3 Keller, il apparaît nécessaire de réaffirmer nos objectifs et notre rôle. Enfonçons donc quelques portes ouvertes.*

*Le 3 Keller est le mensuel d'une association, le Centre gai & lesbien. Il s'agit donc, par définition, d'un journal associatif. En tant que tel, son rôle et son but ne sont pas de concurrencer les journaux commerciaux. Nous n'en avons ni les moyens ni l'envie. Ce qui nous intéresse et nous incombe, c'est, comme pour tout journal, comme pour tout magazine, de diffuser et de partager l'information.*

*Ce qui nous distingue, c'est notre point de vue associatif. Qu'il s'agisse de politique, de culture ou de tout autre sujet, ce sont les actions, les idées et les opinions des associations - avec en tête, naturellement, le Centre gai & lesbien, parce que c'est notre association - que nous rapportons.*

*Les rédacteurs du 3 Keller donnent bien sûr leur avis au passage, car un journal n'a pas simplement à refléter mais également à interpréter, à apporter à ses lecteurs les moyens d'approfondir une éventuelle réflexion.*

*En tant que journal associatif, le 3 Keller est aussi une tribune, que ce soit par le biais de son courrier des lecteurs ou des billets d'humeur, qui vous sont évidemment ouverts. Ses pages vous appartiennent, utilisez-les.*

*Judith Silberfeld*

*P.S. : La couverture vous plait ? Juliette expose au Centre du 21 février au 25 mars.*

## Actualité

Le Centre gai & lesbien interpelle Irène Théry

P. 5

## Zoom

Lyon

P. 10

## Gastronomie

Entre gens de bonne compagnie

P. 12

## DOSSIER

Partenariat, concubinage, CUS, mariage les choix du Centre gai & lesbien

P. 14

## Entretien

Caroline Mécarry : le droit et vous

P. 20

## Courrier des lecteurs

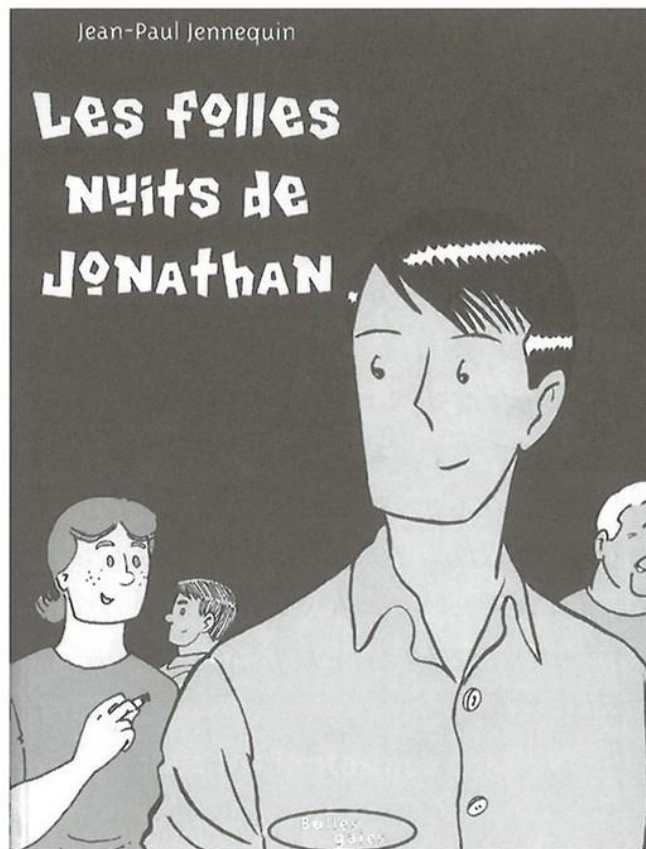
**B**ravo pour l'interview de Cuneo et la belle illustration pleine page qui l'accompagnait. Il était très intéressant de concentrer l'interview sur les BD de prévention de Cuneo, où il arrive à marier didactisme et humour.

Un seul bémol à mon plaisir : le tableau déprimant brossé par l'interviewé de la BD homo. "Il y avait des gens aux USA, et puis Copi, ils sont tous morts. C'est triste." Ce serait triste pour les Américains si c'était vrai, mais cela ne l'est pas. Le seul dessinateur gai dont j'ai eu connaissance qu'il soit mort du sida est Jerry Mills, auteur de la série *Poppers*, jadis publiée en France dans les pages de *Gai Pied Hebdo*.

En revanche, Howard Cruse, Tim Barela, Robert Triptow, Dave Kelly, P. Craig Russel, Rob Kirby et Ivan Velez Jr., pour ne citer qu'eux,

se portent bien, merci pour eux. Et du côté des femmes, Dianne DiMassa, Alison

*Gay Comics*, lancée en 1980, doit publier incessamment son 25<sup>e</sup> numéro. Pas vraiment



Bechdel, Roberta Gregory, Jennifer Camper, Leanne Franson et Joan Hilty vont bien aussi. La revue américaine

l'hécatombe, donc ! S'il est vrai que la BD européenne est un peu (beaucoup) à la traîne par rapport à ce qui se

fait outre-Atlantique, je vous rappelle quand même que l'Alph-Art Coup de Cœur au Festival d'Angoulême 1997 a été attribué au *Journal (I)* de Fabrice Neaud, autobiographie dessinée d'un jeune auteur gai. Votre journal a d'ailleurs consacré un article à cet ouvrage. Enfin, je vous rappelle que j'anime depuis 1994 le fanzine *Bulles Gaies*, en vente au Centre gai & lesbien entre autres, où je publie mes propres BD ainsi que des infos sur les BD gaies et lesbiennes (10 numéros parus). *Bulles Gaies* est devenu en septembre 1997 une association loi de 1901 dont le but est de publier et de faire connaître les BD gaies et lesbiennes.

Un premier livre est paru fin 1997, *Les folles nuits de Jonathan*, dont je suis l'auteur (également en vente à la boutique du Centre gai & lesbien).

J.-P. Jennequin

## Avis de recherche

Le *3 Keller* est votre journal, il a besoin de vous pour exister. Nous recherchons :

- des articles (et donc des **RÉDACTEURS**, occasionnels ou permanents) ;
- des photos ;
- des dessins ;
- une distribution plus complète et plus efficace (il suffit d'avoir son permis de conduire et/ou des bras et beaucoup de bonne volonté)...

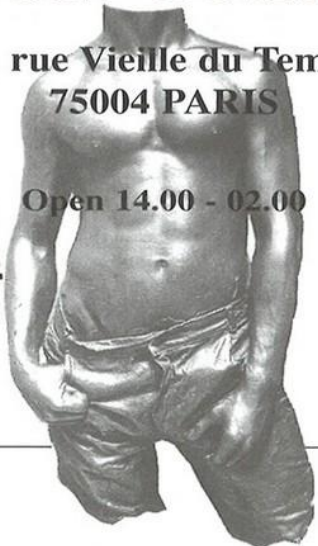
Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à la rédaction du *3 Keller* ou au bureau du Centre gai & lesbien.

### BAR **Hôtel Central**

33, rue Vieille du Temple  
75004 PARIS

Open 14.00 - 02.00

**APÉRO  
DÉTENTE  
18-20H**



*The International Gay Rendez-vous in Paris*  
**Tél. 01.48.87.99.33**

### SENS CACHÉ

Depuis le 12 février, le *Café In* réserve aux lesbiennes, un jeudi sur deux, l'une de ses salles pour des discussions informelles, des rencontres ou simplement pour boire un verre.

22, avenue Lucien-Cornet  
89100 Sens  
Téléphone : 03.86.95.32.88

## Dépoussiérons le Robert

SOS Homophobie a une nouvelle fois fait la chasse aux définitions homophobes du *Robert*. Voici leur communiqué de presse :

"Le *Robert* serait-il l'un de nos derniers bastions réactionnaires, concernant les mœurs de nos contemporains ? C'est ce qui ressort à la lecture du dictionnaire à propos des gays et des lesbiennes.

*Le Robert* entretient une série de clichés surannés et de contrevérités au fil de ses pages.

L'homosexuel y est encore présenté comme un homme efféminé. Par exemple dans la citation de Leiris, pour illustrer le mot *partie* : "Avec les façons puériles qu'il devait partie à sa coquetterie d'homosexuel". À l'homophobie s'ajoute du sexisme puisqu'à *femme* on trouve : "*Faire la femme, être la femme (dans un couple d'homosexuels) : être passif, se faire sodomiser*" et à *sodomie* : "*Pour un homme, pratique du coït anal avec un homme (homosexualité, pédérastie) ou avec une femme*".

Pour *le Robert*, l'homosexualité est avant tout une question d'analité. La mise en marge reste la règle puisque le concubinage ne concerne qu'un homme et une femme et que des "homosexuels vivent en couple" mais ne sont pas un couple d'homosexuels, ce qui a permis à un parlementaire d'appuyer son discours refusant toute progression en matière de reconnaissance des droits aux couples homosexuels. L'homosexualité reste une maladie puisqu'elle est toujours classée dans les perversions entre la bestialité et la zoophilie.

Faut-il rappeler que les pratiques sexuelles sont communes aux différentes orientations sexuelles, que ce soit l'homosexualité ou l'hétérosexualité ? Il doit être aussi rassurant de "*biologiser l'homosexualité*" puisque c'est le seul exemple donné pour illustrer ce verbe. Enfin, *le Robert* distingue la sexualité normale, l'hétérosexualité, de son contraire, l'homosexualité.

Après la honteuse "*lesbienne pédophile*" qui devrait disparaître prochainement, nous espérons qu'un sérieux dépoussiérage aura lieu dans la prochaine refonte du *Robert*, dictionnaire qui se présente comme progressiste. Nous aimerions le croire.

Source : dernière édition du dictionnaire *Le Petit Robert* (versions papier et cédérom)

## Balle au pied

En vue des Gay Games d'Amsterdam prévus du 1<sup>er</sup> au 8 août 98, une soirée sera organisée spécialement pour l'association de football le FC Paris Arc-en-ciel (tombola, animation, etc.).

Ouvert à tout le monde. Venez nombreuses et nombreux à la Champmeslé, 4, rue Chabanais, 75002 Paris, M<sup>o</sup> Pyramides, le samedi 28 février 1998 dès 20 h 00.

## Homonormalité

Un groupe s'adressant à tous s'est constitué au cœur de l'École normale supérieure pour assurer, par l'accueil et la réflexion, la représentation d'une identité et de revendications au sein de Normale Sup. En plus des soirées conviviales, internes à l'École, "Homonormalités" propose des conférences sur des sujets de réflexion générale ou d'actualité politique. Les prochains rendez-vous auront lieu le lundi 23 février (homosexualité et vie chrétienne, avec Mgr Jacques Gaillot) et le 9 mars (approche anthropologique de l'homosexualité, avec Marie-Elisabeth Handmann).

Renseignements : 01.53.69.09.67 ou 01.55.42.12.56.

## Dansons maintenant...



L'association Contact, parents, familles et amis de gays et de lesbiennes, organise le dimanche 22 février 1998 un thé dansant sur le thème "Notre petit bal à nous". Au programme, musette et disco avec les Gais Musettes au Tango à partir de 17 h : 13, rue au Maire, 75003 Paris.

Entrée : 30 F. Tarif réduit pour les adhérents de Contact et des Gais Musettes.

## Mylèneène !!!!!

Depuis quelques jours, les inconditionnels de Mylène Farmer peuvent retrouver dans les kiosques *Mylène Farmer Magazine*, jusqu'ici disponible uniquement par abonnement. Pour 35 F, trente-deux pages sur papier glacé de photos, d'interviews - de Mylène et de ses fans -, de concours, de petites annonces et de mots croisés ("*Horizontal, en deux lettres : Premier mot prononcé par Mylène sur vinyle*"), et ce quatre fois par an.



Photo: DR

## I want muscles...

*Les Mots à la bouche*  
(6, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie) accueilleront du 19 février au 10 mars 1998 l'exposition photo de Michel Le Guellec. Une inauguration cyber aura lieu simultanément sur le site Internet <http://members.aol.com/mickelab>. Avis aux amateurs de corps bodybuildés.

## Le plein d'oxygène

Comme chaque année, l'association Rando's Ile-de-France vous propose une semaine de ski. Après Tignes et Les Arcs, cette année c'est la station de Morillon Grand Massif en Haute-Savoie qui a été choisie, pour la semaine du 14 au 21 mars 1998. Le séjour reviendra à 2 650 francs par personne tout compris (pension complète, remontées mécaniques 6 jours, assurance et matériel ; transport en sus). Renseignements et inscriptions auprès de Jean-François F. au 01.45.76.59.85 ou de Yann C. au 01.40.25.09.68.

## Une histoire d'anges



Angel 91 (Association nouvelle des gays et lesbiennes en Essonne) vous

accueille désormais "au-delà du périph" dans les locaux de AIDES 91 : 38, allée Jean-Rostand à Evry, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 15 h à 18 h. Après deux soirées resto, une soirée inaugurale aura lieu le dimanche 8 mars à partir de 17 h au *Wichita* de St-Pierre-du-Perray. Le 22 mars, Angel 91 vous emmènera visiter la chapelle St-Blaise, puis en balade dans la forêt des Trois Pignons, décorée par Jean Cocteau. Renseignements et inscriptions au 01.64.97.99.20.

## Rectificatif :

Contrairement à ce qui était écrit dans le *Zoom* sur Nice, dans le numéro 34, les lesbiennes ne sont pas complètement oubliées.

Le *Oba Oba* (75, quai des Etats-Unis. Tél.: 04.93.80.08.14) organise un lesbian and gay tea dance tous les dimanches après-midi et le *Royale Performance* (12, rue Benoît Bunico. Tél.: 04.93.80.34.45) propose des soirées lesbiennes. Il existe également un restaurant, *Le Chat Gourmand* (1, ruelle de la Boucherie. Tél.: 04.93.80.98.18), tenu par deux femmes.

## PopinGays

Fondée en 1997, PopinGays a pour but de rassembler autour de la musique pop et rock indépendante des gays, des lesbiennes et leurs ami(e)s.

Venez prendre un verre avec eux tous les jeudis à 20 heures au pub *Le Popin* : 105, rue Amelot, 75011 Paris.



Une exposition exceptionnelle intitulée "C'est moi qui l'ai fait" aura lieu du 28 mars au 11 avril au Centre gai & lesbien. Elle réunira les œuvres (peintures, photos, collages, sculptures, poèmes, makomoulages et macramés...) des bénévoles, des volontaires et des salariés. Inscriptions avant le 14 mars.



01.43.57.21.47.

# Le Centre gai & lesbien interpelle Irène Théry

*Irène Théry, sociologue du droit, est l'auteur d'un article sur le Contrat d'union sociale, publié dans la revue Esprit, et qui a fait couler beaucoup d'encre.*

Mme Théry y attaquait le CUS, considérant que cette formule mélange tout, notamment couples d'amants et frères ou sœurs cohabitants, couples hétérosexuels et homosexuels. Elle aurait préféré un vrai débat sur la reconnaissance des couples homos et

propose elle-même un contrat à la scandinave, c'est-à-dire pas un mariage mais un

contrat comprenant les mêmes droits, à l'exception du (des) droit(s) à l'enfant. Paradoxe : sa proposition, plutôt plus audacieuse que celle des

partisans du CUS, s'appuie sur une idéologie finalement conservatrice. Dans une interview au Monde, le 25 novembre 1997, elle synthétisait sa pensée.

Deux, au moins, de ses déclarations nous ont fait sérieusement réagir : "Je pense qu'on doit continuer à refuser le

**le mariage doit rester hétérosexuel parce qu'il est... hétérosexuel.**

mariage homosexuel, parce que l'institution matrimoniale est celle-là même de la différence des

sexes, et qu'elle lie le couple à la filiation, à travers la présomption de paternité qui est le coeur du mariage". Autant dire

que le mariage doit rester hétérosexuel parce qu'il est... hétérosexuel.

Mme Théry nous accorde que notre amour peut être "beau et digne", qu'il mérite une reconnaissance mais il n'empêche qu'une fois de plus les homosexuel(le)s restent dangereux, cette fois-ci, pour "l'ordre symbolique".

"L'autre situation est celle de couples homosexuels qui n'assument pas la réalité de la finitude de leur lien, en ce sens que leur relation ne peut pas produire d'enfant par elle-même.

*Ils souhaitent alors devenir parents en se passant en quelque sorte de l'autre sexe, mais en réalité ils ne s'en passent pas, ils s'en servent et utilisent l'autre sexe comme simple étalon ou ventre, le réduisant à sa simple dimension de chair humaine. Ces pratiques existent. Mais le droit ne peut pas apporter sa légitimité à cette expression nouvelle de la régression biologisante."*

Difficile de s'exprimer avec plus de mépris. C'est pourquoi, lorsque le Centre gai & lesbien a appris que Mme Théry animait l'une des séances du colloque: "Epidémie du sida : les nouveaux enjeux des sciences sociales", le 15 janvier 1998, il a décidé d'intervenir. Nous nous sommes donc rendus ce matin à l'UNESCO où se déroulait le colloque et, à l'ouverture de la séance, nos militants ont parcouru les rangs pour y distribuer un tract de protestation.

Au cours de la pause, nous avons eu un bref débat avec Mme Théry qui s'est montrée un peu en retrait de ses déclarations précédentes. Après son intervention publique, nous avons interrompu la séance en exigeant un temps de parole. Une des militantes du Centre a pu

s'exprimer au micro. Au cours de cette interpellation de Mme Théry, nous avons insisté sur le fait que la vulnérabilité des homosexuel(le)s est sans doute sociale mais aussi juridique, que les homosexuel(le)s restent des citoyens de seconde zone, ne bénéficiant de pratiquement aucun des droits garantis par le mariage ; qu'il est un fait que l'égalité juridique ne suffit pas à créer l'égalité sociale (l'exemple des femmes le montre bien) mais que l'égalité sociale est impossible sans égalité juridique.

Selon nous, l'égalité juridique est le préalable indispensable à la conquête de l'égalité tout court. Nous avons par ailleurs protesté contre le fait qu'une sociologue travaillant pour l'Agence nationale de Lutte contre le sida, et s'exprimant dans le cadre d'une conférence sur le sida, ne défende pas cette position que des années d'études sur la vulnérabilité et les discriminations des personnes atteintes rendent évidente. Notons que cette intervention a été largement applaudie par la salle.

Anne & Marine

Sida Info service :  
0.800.840.800 (24h/24)

Association des Médecins  
Gais : 01.48.05.81.71  
(mercredi et samedi)

Centre gai & lesbien :  
01 43 57 21 47

Ecoute Gaie : 01.44.93.01.02

Ligne Azur : 0801.20.30.40  
(pour les jeunes qui s'interrogent sur leurs désirs et leur sexualité)



# Lyon

**E**n arrivant à Lyon (un TGV duplex toutes les deux heures au départ de gare de Lyon), laissez les clichés sur le quai : comme tous les clichés, ils ont quelque chose de vrai mais ce "zoom" vous évitera le pire (l'authentique "frilosité" lyonnaise) en vous conseillant le meilleur. C'est-à-dire quelques lieux sympathiques entre Rhône et Saône, bien différents de la ville grise et vide qu'on voit souvent au cinéma (Tavernier, Berri, Téchiné se sont pris au jeu des ruelles de la Presqu'île), où de beaux sourires, et les inévitables "figures" de la nuit lyonnaise, sauront vous accueillir sans timidité.

**Quelques lieux sympathiques entre Rhône et Saône, bien différents de la ville grise et vide qu'on voit souvent au cinéma**

Lyon ville romaine, c'est rive droite, côté Saône ; qui a conservé un beau théâtre antique, juste au-dessous de l'horrible basilique de Fourvière, qui écrase toute la ville de sa dévotion en placoplâtre. De Fourvière, il ne faudrait garder que le balcon, qui vous offrira par beau temps un panorama éblouissant sur la ville, les Dombes et la chaîne des Alpes toute rose au soleil couchant. À pied, vous dévalerez la

*Au-delà des clichés,  
visite guidée, par un vrai  
Lyonnais, de Fourvière  
à la Croix-Rousse*

des Canuts ne vous embarque pas pour la nuit...

Au zinc des bars croix-roussiens (le *Café de la Soirée* et le *Chantecler*, boulevard de la Croix-Rousse), ou sous les platanes de leur grande terrasse, goû-

tez le blanc doux qui met en appétit. Le *Petit Gadin*, tout près du *Gros-Caillou* (rue d'Austerlitz), vous offrira pour combler le creux du touriste quelques lyonnaiseries de bon aloi, mais vous pourrez leur préférer les talents plus coûteux de la *Table d'Hippolyte*, au bas des Pentès (rue Hippolyte-Flandrin).

Tout près, sous les marronniers de la place Sathonay, ne loupez pas la terrasse du *Café de la Mairie* - à moins que la démangeaison associative de nos lecteurs et lectrices ne les amène rue Romarin, à deux pas, au Forum gai et lesbien (ouvert de 18 à 20 heures), juste pour l'apéro. Profitez de ce lieu convivial dans une ville où la municipalité (Raymond Barre en personne) a plutôt tendance à endormir les initiatives...

Quant aux autres, qui ne se contentent ni de tourisme, ni de rosette, ni même d'apéritifs, ils courront à *la Ruche* du célèbre Maya (près du parking des Cordeliers), où les nuits

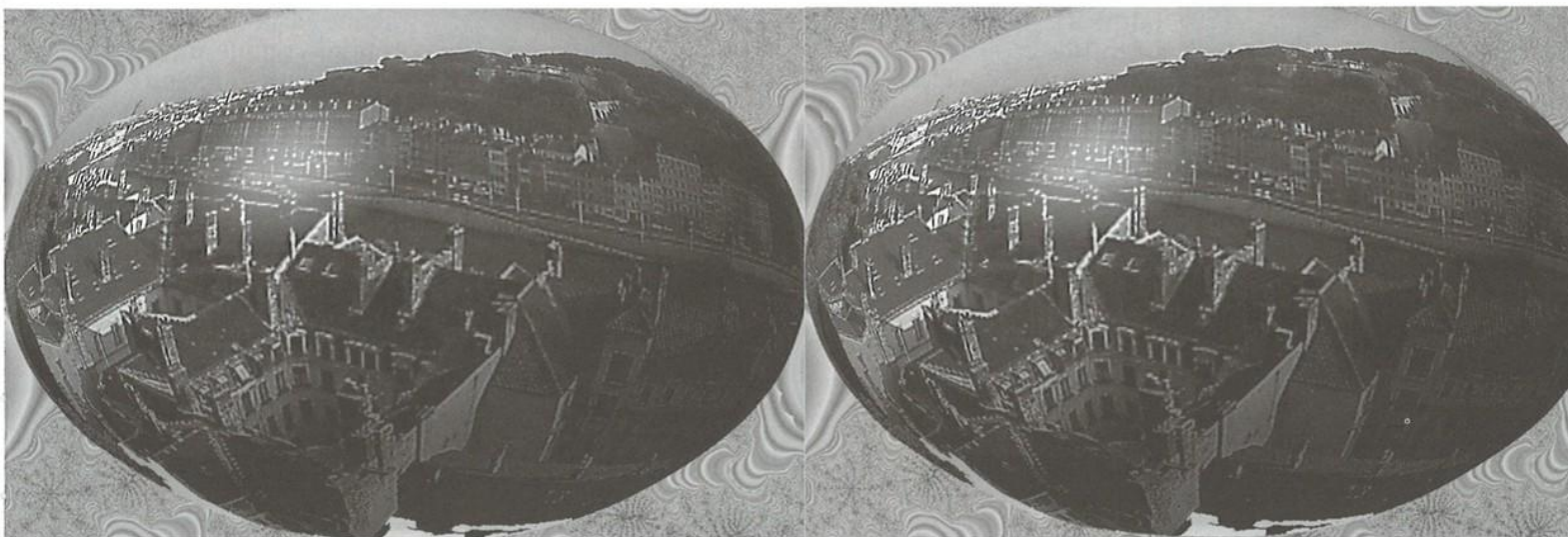


Photo : DR

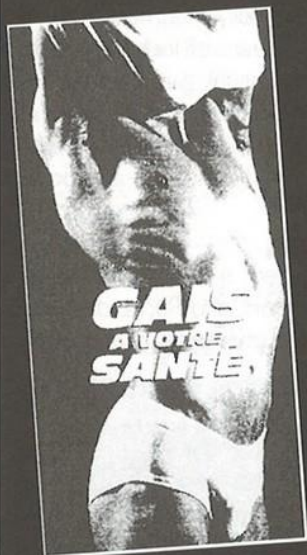
"colline qui prie" (Fourvière, donc) jusqu'à Lyon ville Renaissance, impeccablement touristique, et vous pourrez passer quelques heures dans Saint-Jean : après tout, on ne se promène jamais assez... Mais quant aux choses sérieuses, une fois traversée la Saône et arpentée la ville commerçante et bruyante d'aujourd'hui (la Presqu'île), une fois visité le très beau palais Saint-Pierre (Zurbaran, Greco, Veronèse), grimpez illico au sommet des fameuses "pentès", celles de la "colline qui travaille", la Croix-Rousse. On fomentait là, au siècle dernier, les révolutions : c'est bien le diable si l'esprit

commencent toujours bien. C'est un arrière-goût de la ville d'avant, celle qui broyait du Noir mais en était plus joyeuse... et qui existe encore : pour preuve, non plus la fameuse *Petite Taverne* (*Taverne II*, rue Burdeau) mais *le Village*, l'un des clubs les plus chaleureux de la ville (rue Royale), et pas cher pour deux sous, ce qui ne gâche rien. Pour vous mesdames, *le Verre à soi* (rue des Capucins) est un peu triste, mais on me confirme qu'il n'existe aucun autre lieu lesbien et sympathique à Lyon... Allez donc faire fortune ! Allez faire la fête !

Max Robin

Association  
des Médecins Gais

Tout ce que  
vous avez  
toujours voulu  
savoir sur la  
santé sans  
jamais avoir  
osé le  
demander !



Nouvelle Édition

Commandez  
GRATUITEMENT  
la brochure en  
envoyant  
vos coordonnées à :

AMG  
BP 433  
75527 Paris Cedex 11

# Chronique des décennies sida

*Claude Guilbert, psychologue psychanalyste, propose des entretiens de soutien à la prévention primaire (pour les personnes séronégatives) ou secondaire (pour les personnes séropositives), au Centre, tous les vendredis de 14h à 17h, sur rendez-vous pris à l'accueil.*

*De quoi s'agit-il ?*

Une stratégie de réduction des risques se construit pour chacun avec sa propre histoire, avec les moments où il est difficile de se protéger, que l'on soit séropositif, séronégatif ou que l'on ignore son statut sérologique. Pour ce faire, il faut créer un espace

qui permette aux personnes d'exprimer leurs difficultés dans la prévention au quotidien, sur la durée. Que puisse s'ouvrir une véritable interrogation nécessite de sortir du discours de prévention primaire normalisant, et donc culpabilisant. Quelqu'un qui va faire un test parce qu'il/elle a pris un risque a souvent l'impression de s'entendre dire : "Vous avez fauté". Il faut en sortir, parce que ça empêche d'élaborer une pensée qui prenne en compte une situation personnelle, un instant de vie. Souvent, le test va venir en vérification, mais ne

va pas participer au travail de prévention. Il y a des facteurs de prise de risque connus, repérés, tels que le stress, le deuil, les échecs, une rupture, le désir d'une relation fusionnelle, la peur de l'abandon, la

**La sexualité  
des personnes  
séropositives  
est le plus  
souvent niée**

"confiance", etc. Mais il y a aussi des facteurs individuels, liés à l'histoire intime de chacun, qui ne peuvent se révéler que dans un ou des entretiens poussés, dans une réflexion personnelle. Si ce travail ne se fait pas, les mêmes situations se répètent.

En ce qui concerne la prévention secondaire, le fait est que la sexualité des personnes séropositives est le plus souvent niée. Or les questions se bousculent : comment recommencer à vivre sa sexualité après une période d'abstinence, qu'elle soit due à la maladie, à la peur de contaminer ou à la difficulté d'accepter un corps qui change ; dire sa séropositivité ou pas, et prendre le risque

du rejet ; avoir des relations seulement avec d'autres séropositifs ? Et dans les couples sérodiférents ?...

Ces entretiens sont donc l'occasion d'un échange entre deux personnes, de se poser les questions avec quelqu'un pour essayer de comprendre le pourquoi de certaines difficultés, de repérer les moments de fragilité et ne pas les prendre comme une fatalité. Le risque zéro me semble illusoire dans la sexualité.

Il s'agit donc de choisir le risque qu'on prend, en toute connaissance de cause, plutôt que de se laisser déborder par la situation. Reconnaître qu'on prend des risques, qu'on en a pris, peut amener à en prendre moins. Assumer une prise de risque faible permet souvent de mieux se protéger d'un risque fort. On peut se donner le droit d'échapper au message pour mieux se l'approprier.

Il s'agit aussi, et surtout, de pouvoir parler de sexualité !

Propos recueillis  
par Stéphanie Warner

# "Scène de la Vie Conjugale"



POUR EN PARLER  
SIDA INFO SERVICE : 0800 840 800  
(24h/24 ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT)

ÉCOUTE GAÏE: 0144930102

# Le Petit Picard

**S**oir de semaine. Tournée dans le Marais. Non, non, ce n'est pas une tournée dans les bars comme les autres! Parce que distribuer le 3 Keller, par paquets de cinquante, et en avoir plein les bras, c'est dur... D'autant plus quand on n'a qu'une envie, se poser, prendre un verre et discuter.

Heureusement, il y a les lieux où l'on sait que l'on pourra respirer, reprendre une goulée d'air tiède, d'ambiance chaude et avoir un petit quelque chose offert par la patronne. Ici, pas de verre mais un sourire rapide (forcément, c'est toujours plein d'affamé/es) et un morceau de chocolat ! Et pourquoi pas.

Alors, un autre jour, on y va pour manger, passer une soirée agréable, sans chargement encombrant et avec toute la soirée devant soi... Direction la rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.

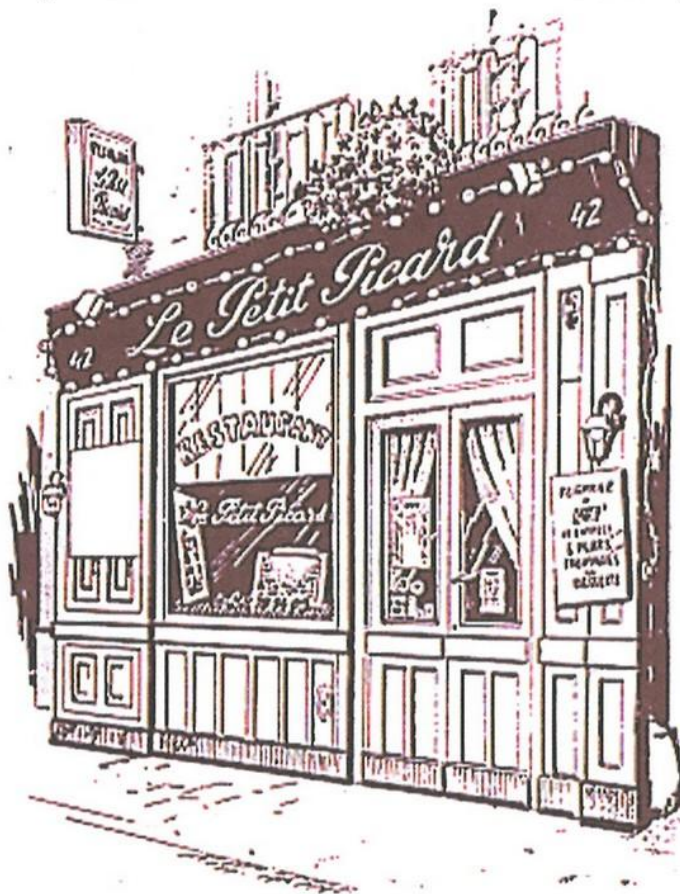
## L'ambiance, ce sont les convives qui la font

Terrine de lapin et filet de volaille à la crème, voilà pour le menu du jour. A la carte, on se laisse facilement tenter par un filet de saint-pierre sauce Petit Picard (66 francs) ou par un pot-au-feu bourgeois (62 francs).

Dans la formule à 84 francs, la tarte au saumon et au cresson réchauffe les papilles, la brochette de bœuf les régale et le gratin de fruits les achève. Mention spéciale au gratin dauphinois qui accompagne le plat : c'est une petite merveille.

Question décor, rien d'extra-

ordinaire. Pas de signe distinctif, si ce n'est un petit autocollant sur la porte. Quelques photos de Doisneau, une jolie tenture au plafond garnie d'étoiles pour rappeler que Noël est à peine dépassé. Pas de pont transbordeur non plus ici.



Dessin : D.R.

Rien d'ostentatoire donc, mais une chaleur tranquille qui se diffuse...

L'ambiance, ce sont les convives qui la font. Même si vous êtes timides, vous ne pouvez pas ne pas vous sentir bien, les tables de quatre ou six, il est vrai, permettant les conversations... et les rencontres.

Une fois, vos charmants voisins de file d'attente vous offrent du vin sitôt assis (il faut dire que le soir de

l'Europride, le bonheur est partout et les fêtards/des - encore plus - de sortie.

Une fois, on parle de cinéma (alors, comme ça, ceux qui ont sauté à l'eau se retrouvent écrasés par la poupe qui retombe...

Oui, et le plus impressionnant, c'est de voir les hélices hors de l'eau, et le paquebot, du moins ce qu'il en reste, à la verticale).

Parce que c'est la recette magique qui fait que cela ne désemplit pas, été comme hiver, en semaine comme le week-end : chacun semble être là, tout simplement, entre gens de bonne compagnie, de bonne table, de bonne humeur.

Le lieu est tenu d'une main de fer (et pas de picarde) par Nicole qui n'ou-

blie jamais de vous accueillir comme si vous rentriez chez vous...

Peut-être parce que dans le ghetto, aussi, il peut y avoir des endroits agréables...

Valérie Duval

42, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris  
 Tél. : 01.42.78.54.03

# Petite couronne & gay life

Nous retranscrivons dans cette rubrique l'appel de Farid, un jeune auditeur de radio FG. Son témoignage et son expérience nous révèlent toute la difficulté d'affirmer une sexualité qui se cherche et de construire une relation affective stable tout en restant prudent.

"Cela fait juste un mois que j'ai rencontré David. Ce soir là, j'avais décidé de quitter ma banlieue et de sécher un cours à la fac. Retour chez mes parents, je me change : T-shirt moultant et mes rangeos achetés aux puces... J'enfile un sweat par dessus ; ici, je peux pas m'habiller homo, ça passe pas... Je débarque dans le Marais, fourre mon sweat dans mon sac et m'installe dans un bar plutôt sympa... C'est pas trop ghetto et ça me plaît. Il y a quelques nanas plutôt mignonnes, ça me rassure... Je pense aux mecs de ma cité, s'ils me voyaient là... Eux qui me disent à chaque fois : "Qu'est ce que tu fous, on te voit jamais avec des meufs !" Je leur réponds toujours que ça viendra... Mais pour l'instant, j'ai envie de m'éclater..."

Je commande un café. Je repère un petit mec au comptoir, brun, le look ragga. Je le mate... Il m'a repéré, ça me gêne un peu qu'un mec croie que je le drague. Il se lève... C'est bon pour moi. Il s'installe à ma table. Heureusement, il reste une chaise vide... "Salut, tu viens souvent ici ?" Je lui dit non. C'est vrai les bars homo, je fréquente pas trop... On commence à tchatcher : "T'habites où ? Tu fais quoi ? Qu'est-ce que t'aime ?" La routine, quoi ! Il me dit qu'il vit avec quelqu'un... Il me dit pas qui : mec ou nana ? Pas très clair là-dessus. On peut pas aller chez lui, ni chez moi, mes vieux sont pas au courant : si je ramène un mec, je vais me faire tuer !

J'ai tout de suite envie avec lui...

En fait, j'ai jamais rencontré un mec de mon âge qui soit si cool, si bien dans sa peau. Ça m'épate, j'ai envie de l'embrasser, de le serrer contre moi. C'est un peu le plan love, comme ça, dès le début... J'aime tout chez lui : sa voix, son sourire... Il me propose d'aller chez un de ses potes qui habite pas loin dans Paris : "Tu verras, c'est cool, on pourra baiser tranquille..." Le plan marche... On rentre dans l'appart, il a la clé. En fait, Fred, son pote est parti en vacances... Pratique ! On s'est bien envoyés en l'air... Et puis on s'est revus. Chaque fois, ça a été de mieux en mieux. On a fait plein de trucs ensemble, plein de projets... C'était comme si on s'était toujours connus. On s'est donc revus chez Fred 2 ou 3 fois par semaine. Et puis la semaine dernière, il s'est passé un truc... Comme d'habitude, je me jette sur lui sur le canapé, ça devient vite chaud... Cette fois-ci, il veut me prendre... On quitte le salon pour la chambre. "T'as une capote ?" Il n'en avait pas et moi non plus. Je l'ai retenu, mais pas longtemps... Je l'ai laissé faire sans, je sais pas pourquoi, mais j'ai eu confiance... J'ai pensé que de toute façon, il était trop jeune pour être plombé... C'est peut-être con, mais c'est ce que je me suis dit..."

Fred est revenu dans son appart et depuis, David et moi on ne s'est pas revu ; ça me fait chier ! Et depuis 5 jours, pas un message. Que dal, le vide total ! D'habitude, il m'envoie toujours un mot sur

mon beeper... Comme il m'a jamais laissé son tel, je sais même pas où le joindre... Je suis sûr qu'il va me rappeler, on est trop proches, c'était vraiment nickel entre lui et moi... Je me fais quand même un mauvais délire en ce moment... C'est vrai qu'il y a de quoi flipper. C'est quoi cette histoire ? C'est à cause de Fred que David ne m'appelle plus ou c'est à cause du reste ? Si ça se trouve, c'est depuis qu'on a baisé sans capote qu'il veut plus me voir, il a peut être la trouille que j'aie le sida... Peut être que lui, il l'a ? D'abord quelle vie il mène à côté ? Je sais toujours pas avec qui il habite. Est-ce qu'il baise souvent comme ça ? Qui sait ? C'est peut-être de ma faute ? Pourquoi je me suis laissé faire, comme ça ? Il pense peut-être que c'est dans mes habitudes... Je sais bien qu'il faut toujours faire gaffe, moi je le fais toujours avec des capotes d'habitude... Je suis mal, j'ai pas dormi de la nuit... Je sais pas quoi faire... Il va falloir que j'en parle avec quelqu'un pour savoir si je dois passer ce putain de test... Et voilà une galère de plus dans ma vie ! Des fois, je me dis que je suis con de rentrer dans des plans comme ça. Je ferais mieux de penser à plus tard, à sortir avec une nana, avoir des gosses... Si ça se trouve, maintenant, tout ça c'est foutu à cause de cette histoire..."

Farid a 22 ans,  
il vit à Saint Denis, près de Paris.



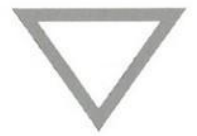
Remerciements  
au Coming Out

# Gais, gais, marions-nous?

*Contrat d'union civile, certificat de concubinage et pourquoi pas le mariage. Les homosexuels prônent aujourd'hui leur reconnaissance par une certaine idée de la famille, la leur. La marche sera longue, d'autant que la communauté n'avance pas d'un rythme égal.*



Photo: Tom Craig



**M**auvaises nouvelles sur le front de l'union. Au moment où une partie de la communauté homosexuelle française se prend à rêver de mariage, la Cour de cassation a confirmé le 17 décembre 1997 l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 22 mars 1995 qui refusait de transférer le bail d'un locataire décédé au profit de son concubin notoire. Quelques jours plus tard, Elisabeth Guigou prenait une nouvelle fois à contrepied les associations homosexuelles en indiquant qu'il ne fallait pas "qu'il y ait de confusion sur l'idée qu'on puisse aller vers le mariage des homosexuels et surtout vers la filiation". Ces deux douches froides prises coup sur coup ont paradoxalement permis de relancer le débat un rien éteint sur l'union homosexuelle et, par elle, la reconnaissance du couple homosexuel en France.

Quoi de neuf ? Un mouvement qui prend une certaine ampleur, pas encore suffisante, toutefois, pour embrasser les aspirations et les convictions d'une communauté "plurielle", mais qui se prend à exister et à le clamer : la frange qui lutte aujourd'hui pour le mariage, témoignage logique d'un durcissement des homos face à des pouvoirs trop conservateurs ou aux dirigeants qui ne tiennent pas leurs promesses, trop peureux de l'attitude de l'opinion (entendez les hétérosexuels en âge de voter). L'histoire des homos commence à se remplir de ces vœux d'union, de ces quelques victoires, pour tant de défaites. Nombre d'homosexuels ont toujours souhaité sceller leur amour par un acte symbolique, ce n'est pas nouveau. La revendication de leur union, en revanche, est devenue forte puisque cruciale, à mesure que le sida a multiplié ses ravages.

Dès les années 80, aux Etats-Unis et en Europe, les homosexuels demandent une reconnaissance de leur statut afin de pouvoir "survivre" à la mort d'un conjoint. Les cas d'hommes mis à la rue par la famille de leur conjoint sont légion. Les associations se mobilisent et les affaires se règlent au cas par cas en attendant que tous soient protégés, puissent ouvrir des comptes communs, signer un bail d'appartement, ce qui n'est jamais bien loin d'une relation plus ouverte sur le monde et peut-être mieux acceptée. Du gouvernement aux associations, le débat s'intéresse au Contrat d'union civile (CUC). En 1992, l'Assemblée nationale s'échauffe autour d'une proposition de loi sur le contrat d'union civile pour les homosexuels tant que pour les hétérosexuels. Vivement critiqué par l'opposition et l'Eglise, semant le doute dans les rangs socialistes, il a été élaboré par le planning familial et des associations d'homosexuels regroupées en collectif. Le projet fait des aller-retour entre le Palais-Bourbon et le Sénat. En janvier 1993, le Conseil constitutionnel saisi par l'opposition de droite revient sur le contrat d'union civile. Le projet s'enterre.

Le CUC et les autres se rappellent au bon souvenir du pays en septembre 1995. La gauche, qui n'est plus au pouvoir,

vient de s'offrir une belle victoire lors des élections municipales, faisant rosir le paysage français. De nombreux maires de gauche marquent leur territoire de leur griffe.

La mairie de Saint-Nazaire qui lance un beau pavé dans la mare. En septembre 1995, le maire de la ville, Joël Bateaux (du mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement), décide de délivrer des certificats de concubinage aux couples homosexuels. Les associations applaudissent, des mairies de gauche suivent. Dans le même temps, à Paris, les six mairies de gauche fraîchement élues offrent une déclaration de vie commune

aux homos. Le cadeau fait partie d'une stratégie d'opposition plus politique que sociale, mais c'est déjà très bien. A Montpellier, le maire Georges Frèche rappelle que sa ville propose le certificat de concubinage depuis 1992. Dans les

## *En septembre 1995, le maire de Saint-Nazaire décide de délivrer des certificats de concubinage aux couples homosexuels.*

### *Où se marie-t-on?*

Inutile de se ruer sur la première agence de voyage pour aller goûter aux plaisirs de la bague au doigt. Les pays qui acceptent le mariage homosexuel ne le font que pour un ou deux de leurs ressortissants. Voici donc les pays de cocagne :

- Les Pays-Bas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, grâce à une modification de la loi en vigueur, il existe un partenariat quasiment identique au mariage. Les droits et les obligations des partenaires sont définis par la loi. Mais, selon la loi : "seuls les rapports juridiques avec les enfants présenteront des différences marquantes".

- Le Danemark permet depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1989 l'union de partenaires. Dûment enregistrée à la mairie, elle a les mêmes effets que le mariage, à l'exception de l'adoption.

- La Norvège jouit de la même loi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

- Idem pour la Suède depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

- L'Islande va plus loin, qui offre le même contrat en ajoutant qu'en cas de décès d'un parent biologique, l'autorité sur l'enfant est automatiquement transférée sur le partenaire survivant.

- Aux Etats-Unis, la question du mariage a été soulevée dans l'Etat d'Hawaï en 1990. Grâce à trois couples homos qui ont saisi la justice. Un jugement est en cours. En cas de victoire, seul Hawaï pourra célébrer des mariages, chaque Etat restant libre de ne pas les reconnaître.

grandes villes, Paris, Lyon ou Bordeaux, Jean Tiberi, Raymond Barre et Alain Juppé refusent catégoriquement le principe. Les homosexuels ne désarment pas. Juin 1996, à la Lesbian and Gay Pride, les homosexuels paradent derrière la devenue fameuse banderole "Nous nous aimons, nous voulons le contrat d'union sociale".

Et le mariage dans tout cela ? Il arrive en catimini et la sacro-sainte expression commence à se faire entendre un peu partout, mine de rien. En avril 1996, *Le Monde* publie un sondage selon lequel 48% des Français estiment que les homosexuels devraient pouvoir se marier.

"Les choses ont vraiment commencé et le débat a pris une autre dimension en 1996 quand les premières associations - l'Association des parents et futurs parents gay et lesbiens et Aides - ont revendiqué le mariage, explique Marianne Schultz, juriste.

Tout d'abord, cette prise de position n'a pas fait grand bruit. Puis cela a vraiment été médiatisé et en avril 1997, il y a eu un sursaut. Les gens ont retenu que Aides réclamait les mêmes possibilités de choix pour les hétérosexuels et pour les homosexuels".

## "Le CUS n'ouvrira pas le droit à l'adoption"

La dissolution enflamme le débat. Entre les 35 heures et l'abrogation de la loi Debré, les socialistes promettent la reconnaissance du couple homosexuel, Elisabeth Guigou en tête. Lorsque la gauche devient majoritaire à l'Assemblée nationale et que celle-ci devient Garde des Sceaux du gouvernement Jospin, c'est l'optimisme. Dans un entretien au *Monde* du 24 juin, Elisabeth Guigou affirme que la promesse du contrat d'union civile sera tenue : "Les homosexuels ont posé le problème mais ils ne sont pas les seuls concernés, déclare-t-elle. Aujourd'hui, il s'agit d'une véritable exigence : on ne peut pas résumer l'union entre deux personnes à la seule institution du mariage".

A la Lesbian and Gay Pride 1997, les associations sont rassemblée : "Nous sommes dans une situation particulière puisque les partis qui composent la nouvelle majorité se sont engagés en faveur de la reconnaissance du couple quelle que soit son orientation sexuelle", indique Arnaud Marty-Lavauzelle, président de Aides. L'APGL ou le Centre gai & lesbien se frottent les mains. Le Gouvernement satisfait encore lorsqu'il annonce qu'il travaillera à un projet de reconnaissance des couples homosexuels qui prendrait la forme d'un pacte social portant essentiellement sur la mise en commun des biens.

Aux yeux d'une partie de la communauté et d'autres, l'objet tant convoité se révèle pourtant être un jouet inutile.

En devenant un pacte commun pour deux personnes sans distinction de lien familial, social ou de sexe, il ne prend plus en compte l'identité des homosexuels. La reconnaissance promise s'éloigne.

"Le contrat d'union sociale en question", article d'Irène Théry, sociologue de la famille, paru dans la revue *Esprit* d'octobre ne fait que souligner cette immense frustration pour le mouvement homosexuel.

"La fausse bonne idée du CUS est de tout mélanger", estime-t-elle. Autour d'elle, le débat fait rage et provoque la colère des associations. Discutable sur la forme parce que donneur de leçons, notamment, ou injuste - l'adoption y est considérée comme une régression biologique -, le texte ne fait que rappeler les homos à la réalité : "Le CUS n'ouvrira pas le droit à l'adoption", rappelle Irène Théry.

Photo: Tom Craig



Le 11 juillet, Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a précisé les conditions du futur contrat d'union sociale en indiquant dans un communiqué que ce contrat "ne devrait pas comporter de mesures relatives au mariage ou à l'adoption d'enfants mais être centré sur des questions relatives au logement ou aux avantages en matière de transport" et poursuivant que "la famille doit demeurer la cellule de base indispensable de la société".

L'APGL a déjà rétorqué en indiquant que "brider le désir des homosexuels de fonder une famille est le plus sûr moyen de les confiner dans une marginalité et une représentation qui, au mieux, amusent la société".

Puisque le CUS ne reconnaîtra donc plus le couple homosexuel, le mariage pur et simple, sans apanage aucun devient, pour certaines associations, la revendication suprême. Haro sur le CUS, drôle de bidule en forme d'inventaire de Prévert, vive le mariage ! Le Centre gai & lesbien demande l'extension du mariage civil aux homosexuels et le vote d'une loi pour un concubinage universel qui pourrait unir des hétéros ou des homos mais pas des membres d'une même famille. De ce concubinage découlerait un certain nombre de droits... dont le droit à l'adoption.

Ces deux propositions permettraient de réunir la communauté autour de deux formes d'unions, le fonctionnel concubinage et le très engageant mariage. Avec pour seul mot d'ordre- il ne sera pas inutile de le rappeler quelques bons millions de fois : la reconnaissance d'une communauté qui s'épanouit tant bien que mal dans la société dite civile, la nôtre.





# Pour le meilleur... en prévision du pire

*Le Centre gai et lesbien revendique l'accès au mariage et au concubinage pour les homosexuel(le)s. Les homosexuel(le)s doivent posséder les mêmes droits et se plier aux mêmes obligations que les autres. Le mariage est une chose beaucoup trop sérieuse pour être laissée à l'usage exclusif des hétéros.*

Il n'est pas de droit sans obligation. Le permis de conduire donne accès aux joies du déplacement motorisé, mais il impose le respect du code de la route. Anarchisme et sécurité ne font pas bon ménage, c'est pourquoi les conducteurs sont contraints de rouler à droite. Nul besoin d'un doctorat en droit pour le comprendre.

Les différents projets de CUS, CUC et CUCS proposés établissent de nouveaux droits au profit des couples homosexuels : déclaration et imposition fiscale commune et droit de transfert du bail au profit du survivant. Le vote de pareilles dispositions constituerait une amélioration appréciable, mais insuffisante, de nos situations.

La question de fond qui permet de déterminer la nature des besoins juridiques des homosexuel(le)s est la suivante : pourquoi vouloir une reconnaissance du couple homosexuel ?

Plusieurs réponses sont à prendre en considération :

- la réponse de principe : "pour ne plus être des citoyens au rabais, et devenir, de par la loi, des pairs parmi les pairs" ;
- la réponse sentimentale : "je l'aime, il ou elle m'aime et j'en suis fier ou fière" ;
- la réponse pratique : "pour protéger un lien de solidarité dans sa dimension patrimoniale (les sous et les biens du couple) et s'assurer d'une certaine stabilité" ;
- la réponse freudienne : "pour "empapaouter" ma mère".

Les CUS en tous genres ne correspondent à aucune de ces réponses, ne serait-ce que par l'ombre gênante dans laquelle ils laissent patauger les modalités d'une séparation. Le projet du PC ne comporte aucune mesure sur ce point (c'est pour la vie, ou juste pour le jour de la déclaration d'impôt commune ?). Le PS condamne les cocontractants à se supporter 12 mois minimum. Après, si les deux sont d'accord, il suffit d'aller à la mairie et de dire "non" à un officier de l'état civil. Le juge réglera les situations plus délicates. Ce projet ne précise pas quelles seront

les règles de procédure et de fonds qui s'imposeront au juge. Sans pinailler pour le plaisir, il nous semble important de connaître à l'avance les règles d'un jeu où l'on peut perdre sa chemise, son chien ou son toit, non ?

Alors plutôt que de tricoter des mesures bancales, il existe deux solutions qui ont fait leurs preuves : le mariage et le concubinage. Si ces deux "institutions" n'étaient pas adaptées à la vie des couples, il y a longtemps que nos chers hétéros se seraient mitonné des réformes, puisque ce sont eux qui font les lois. Alors pourquoi ne pas bénéficier de leur expérience ?

Le mariage garantit tous les droits que nous réclamons en matière de fiscalité, de parentalité, de protection du conjoint étranger, de succession... La procédure de divorce, pour contraignante qu'elle soit, n'est jamais qu'une protection supplémentaire que la loi organise au profit du plus économiquement faible des conjoints (qu'il soit malade, sans emploi, etc). Mais le mariage implique des obligations, comme celle de subvenir aux besoins de ses beaux-parents s'ils sont dans la dèche (article 206 du code civil), ou l'impossibilité de se voir accorder le RMI si les revenus du conjoint sont suffisants pour assurer les charges du ménage (article 23 de la loi du 11 décembre 1988). Ces contraintes ne sont acceptables que par les couples qui souhaitent fonder une famille au sens (quasi) classique du terme, ceux pour qui l'engagement signifie vivre ensemble le meilleur comme les emmerdes. Libre à chacun de choisir son degré d'implication vis-à-vis de son ou sa partenaire : mariage, concubinage ou rien. L'essentiel réside dans cette liberté et ce choix, aujourd'hui refusés aux homosexuel(le)s.

Laurence Hubert  
Responsable du groupe Droits des lesbiennes et des gais

# Gare à l'impasse

*Où le gouvernement avance, recule, hésite.  
Où le CUS se perd et les valeurs se figent.  
Où rien ne devrait se mendier.*

Le débat sur la reconnaissance juridique des couples homosexuels est actuellement dans une belle impasse. Les déclarations des ministres qui ont en charge ce dossier sont pour le moins incohérentes. Mme Aubry avait déclaré au Sénat, peu après sa nomination, que le CUS devait être recentré sur les questions de logement et de transport, pour aussitôt démentir ces propos qu'elle disait "déformés". Même valse-hésitation pour Mme Guigou en janvier : elle annonce d'abord un grand débat sur la famille en 99 (famille à laquelle le CUS ne saurait évidemment atteindre), pour confirmer finalement une

dont les thèses semblent très en cours au sein du gouvernement. Un thème récurrent dans l'ensemble de ces discours : il y a bien quelques discriminations auxquelles il faut mettre fin (on est progressiste, n'est-ce pas), mais il faut avoir l'air de ne pas y toucher, et puis, surtout, ne pas remettre en cause les fondements de notre société (le mariage, les familles, etc.).

Dans cette logique, la ministre de la Justice juge que le CUS est un projet inadapté ; son cabinet réfléchit à de nouvelles solutions. Compte tenu des déclarations évoquées précédemment, on ne voit que trop bien vers où pourraient conduire ces "nouvelles pistes" : un discret saupoudrage de quelques lois (transfert du bail, droits de succession), qui permettrait d'avoir l'air de tenir des engagements de campagne tout en évitant de donner un cadre juridique global aux couples gais et lesbiens. On pourrait ne voir là qu'un nouvel avatar de la "mesure" et du "sens de l'équilibre" que le gouvernement revendique tant, et dont le traitement du dossier de l'immigration, par exemple, est la parfaite illustration.

*Pas d'adoption (pour ne pas froisser l'opinion), pas de mariage (fondement de notre société), et universalité (ça s'adresse à tout le monde, parce qu'il ne faut pas que ça ait l'air trop homosexuel)*

discussion du CUS (avec un contenu indéterminé)... en 98. S'y ajoutent diverses analyses de sociologues, parmi lesquelles celle d'Irène Théry (fondation Saint-Simon),

Le mariage de Gülgün et Fethiye célébré à Lesbos en août 1997



On y voit aussi et surtout les limites et les contradictions d'une stratégie reposant uniquement sur le Contrat d'union sociale, qui, à bien y regarder, porte en lui tous les arguments permettant de s'opposer à une véritable reconnaissance juridique des couples homosexuels. Car le CUS n'est que l'aboutissement de plusieurs censures que les concepteurs du CUS se sont volontairement imposées : pas d'adoption (pour ne pas froisser l'opinion), pas de mariage (fondement de notre société) et universalité (ça s'adresse à tout le monde, parce qu'il ne faut pas que ça ait l'air trop homosexuel). Ces postulats ont deux conséquences : d'une part, à vouloir s'adresser à tout le monde, on ne satisfait personne (en quoi les hétéros qui ne veulent pas se marier pourront-ils être intéressés par un

Photo : Maria Kasidiakou



nouveau contrat ? ) et on génère un projet plutôt bancal (si le CUS s'adresse aussi aux simples cohabitants, pourquoi le limiter à deux personnes ?). D'autre part, les limites auto-imposées du CUS, en anticipant sur les pseudo-craintes de l'opinion, les valident de facto, plaçant inévitablement ceux qui soutiennent ce seul projet en situation défensive.

Le gouvernement ne s'y est d'ailleurs pas trompé, et a trouvé là son meilleur argumentaire pour justifier les reculades à venir. Car, dit-il, puisque "vous savez comme nous qu'il est totalement prématuré de parler d'adoption..." et que "vous convenez comme nous qu'il n'est évidemment pas question de parler de mariage", "vous voudrez bien admettre que cette disposition sur les partenaires étrangers, dans le contexte actuel..." etc. Et on voit mal, en effet, comment ceux qui se sont déjà placés, en concevant le CUS, dans la peau de membres du gouvernement, pourraient s'opposer objectivement à de nouvelles limites imposées par ceux-là mêmes qu'ils espéraient contenter en jouant la "mesure".

L'égalité des droits ne se mendie pas, et rien ne justifie que les couples gays et lesbiens n'obtiennent pas les mêmes droits que les autres, c'est-à-dire le mariage et le concubinage. Sauf à considérer qu'il doit nécessairement continuer à exister une discrimination juridique entre couples hétéros et homos. Qu'il faudra, dans ce cas, justifier.

Christophe Hannequin  
Président du Centre gai & lesbien

## CENTRE GAI & LESBIEN ▶

**Femmes** : tous les jours, en particulier le vendredi de 20 h à 22 h 30.

**Jeunes gays et lesbiennes** : animé par le MAG le jeudi de 18 h à 20 h.

**Transexuels** : accueil par l'ASB le jeudi de 14 h 30 à 18 h.

**Bisexuels** : un lundi sur deux à 20 h.

**Parents et futurs parents gays et lesbiens** : animé par l'APGL le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 20 h.

**Juifs(ves) homosexuel(le)s** : animé par le Beit Haverim le dernier jeudi du mois à 20 h.

**Randonneurs et randonneuses** : animé par Rando's le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 18 h 30 à 20 h.

**Gros et leurs amis** : animé par les Gais nounours le 2<sup>e</sup> mardi du mois à 18 h 30.

### Permanences téléphoniques

Permanence médicale assurée par l'Association des médecins gays (AMG) le mercredi de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 16 h au 01.48.05.81.71.

Pour les transexuel(le)s, permanences de l'Association du syndrome de Benjamin (ASB) les jeudis de 14 h 30 à 18 h au 01.43.57.21.25.

### Groupes de paroles

(un mardi sur deux à 20 h 15)

Animés par des praticiens de l'AMG :

Un groupe pour séropositifs, tous les mardis.

Un groupe mixte sur la connaissance de soi et de l'autre à travers la sexualité.

(Inscription à l'accueil).

### Services sociaux et juridiques

Permanences conseillers sociaux : sur rendez-vous les lundis et jeudis de 18 h à 20 h.

Permanences juridiques : tous les mardis de 20 h à 22 h au 01.43.57.46.65 et tous les quinze jours sur rendez-vous (renseignements à l'accueil).

### Café positif

Tous les dimanches de 14 h à 19 h.

### Week-ends de ressourcement

Pour toute inscription ou information, prenez contact avec l'accueil du Centre au 01.43.57.21.47.

### Sida Info Service, 7j/7, 24 h/24 au

0.800.840.800 (appel gratuit).

**Ecoute gaie** au 01.44.93.01.02 (en semaine de 18 h à 22 h et le samedi de 18h à 20h).

**SOS Homophobie** au 01.48.06.42.41 (du lundi au vendredi de 20 h à 22 h).

## ABONNEZ-VOUS !



**Ne ratez plus l'info, ne ratez pas un numéro !**

L'information internationale, nationale et des régions, c'est le 3 Keller.

La vie associative, et les débats aussi.

Abonnement pour un an : 150 F

Chèque à l'ordre du CENTRE GAI & LESBIEN

3, rue Keller - BP 255 - 75524 Paris cedex 11.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Abonnement à partir du numéro .....inclus

# Droits des homos : un mode d'emploi

La collection *Que Sais-je ?* consacre son numéro 3367 aux droits des homos. Caroline Mécary, avocat au barreau de Paris, l'un des deux auteurs de l'ouvrage, est convaincue qu'il faut profiter de la revendication du mariage par les homos pour rénover l'institution. Explications.

## **C**omment est venue l'idée de cet ouvrage ?

Il y a deux ans, j'ai proposé à l'ordre des avocats d'organiser un colloque sur le droit et l'homosexualité car il semblait important de montrer comment le droit appréhendait l'homosexualité.

Parallèlement, j'ai effectué une recherche sur la situation des homosexuel(le)s dans le droit français afin de réaliser un ouvrage qui soit à la fois simple et complet. Le *Que Sais-Je ?* est un ouvrage pédagogique que tout le monde, a priori, peut acheter et doit pouvoir lire facilement.

Il y a vingt ans, un tel ouvrage était inconcevable. L'écrire et le publier aujourd'hui démontre que la société a évolué. Cela va obliger ceux qui sont fondamentalement homophobes à s'interroger sur les droits des homosexuel(le)s.

## **Qu'apporte-t-il ?**

Il a le mérite d'exister. Je crois qu'il dédramatise l'homosexualité car elle devient un simple objet d'étude du droit. En un sens, cela lui

confère une certaine forme de "légitimité". Il m'a été reproché d'avoir choisi ce titre, "les droits des homosexuel/les", parce que certains pouvaient dire, "vous voyez, ils ont des droits". C'est ma manière optimiste de voir les choses. Mais c'est, bien sûr, un ouvrage qui montre où il y a des différences de traitement qui ne sont pas justifiées.

## **La préface est signée par Roland Dumas.**

Il est le président du Conseil constitutionnel et a donc une fonction extrêmement importante dans les institutions de la République. En préfaçant cet ouvrage, il apporte en quelque sorte sa "caution".

## **Les juristes sont-ils aussi homophobes que les manuels de droit le laissent croire ?**

Le droit français a une longue tradition d'ignorance de l'homosexualité. Celle-ci a principalement été appréhendée au travers du droit pénal. Elle n'est jamais nommée en tant que telle, dans les textes de loi, pas plus, d'ailleurs, que l'hétérosexualité.

La loi est un instrument politique issu d'un certain type de société. A partir du moment où la société est elle-même homophobe ou rejette ce qui est différent de ce qu'elle considère être la norme, cette manière de percevoir le monde est retranscrite dans le droit. On aura alors dans la jurisprudence des décisions qui traduiront cette forme d'homophobie.

Les juristes sont des hommes et des femmes comme tout le monde. Eux aussi sont issus d'une culture et d'une éducation qui véhiculent des préjugés. Les juristes peuvent donc parfaitement habiller juridiquement des présupposés moraux qui rejettent l'homosexualité ou la considèrent comme une chose qui ne devrait pas exister.

## **Dans quelle mesure le sida a-t-il contribué à la progression des droits ?**

Le sida a permis une certaine prise de conscience de la communauté homosexuelle face au vide législatif qui existe quant à la protection du couple.



Photo : Thomas Craig



Le Centre gai et lesbien et Sida info service organisent, avec le soutien d'Ex Aequo et de Radio FG, une série de débats publics concernant directement les problèmes que rencontrent les homosexuels face au sida.

**Judi 19 février :**

Réduction des risques et loi de 1970. Avec Techno Plus, Act Up-Paris, Nova Dona, le ministère de l'Intérieur.

Les débats auront lieu au Centre gai & lesbien 3, rue Keller Paris 11<sup>e</sup> à partir de 20 h.

### Que pensez-vous du CUS ?

C'est un quasi-mariage parce qu'il ne permet pas l'adoption ou l'accès aux procréations médicalement assistées. Mais si l'on regarde sa forme, ses effets ou sa rupture, il est quasiment identique au mariage.

La question sur le plan juridique est très simple : il s'agit de savoir si le

fait d'avoir une orientation sexuelle différente justifie un traitement juridique différent. Je pense que l'orientation sexuelle est quelque chose qui appartient à la vie privée. Quand on est en couple, ce qui change, c'est que l'on a un objet de désir qui est soit le sexe opposé, soit le même sexe. Dans les deux cas, les situations de couple sont similaires ; elles devraient donc aboutir à une réponse juridique similaire qui, selon moi, est le mariage. Mais un mariage rénové, ouvert à tous et débarrassé de certains archaïsmes.

### Vous voulez dire que les homosexuel(le)s pourraient rénover le mariage ?

Dans l'histoire, à chaque fois que des minorités ont revendiqué le mariage, il a été rénové, revivifié, démocratisé. Au XI<sup>e</sup> siècle, ce furent les serfs qui y eurent accès ; en 1792,

le mariage républicain a permis à ceux qui n'avaient pas épousé la foi catholique de se marier ; en 1833, la France coloniale a admis le mariage mixte entre un noir et

un blanc. Avant, on invoquait la religion, la couleur de la peau pour refuser le mariage. Aujourd'hui, on invoque l'homosexualité. Il faut profiter de la revendication

## Il faut profiter de la revendication d'une reconnaissance légale du couple homosexuel pour mettre à plat l'institution maritale et la rénover.

d'une reconnaissance légale du couple homosexuel pour mettre à plat l'institution maritale et la rénover.

### Les homosexuel(le)s ne font pas d'enfants.

Le fait d'avoir des enfants n'est pas un élément de validité du mariage. Il faut bien distinguer mariage et famille. Et puis, il y a des homosexuels qui ont des enfants.

### Où vont les droits des homosexuel(le)s ?

Il faut sortir de l'idéologie du bien et du mal autour de l'homosexualité. Il y a aujourd'hui des couples de même sexe qui existent. Il est important de leur permettre d'avoir un cadre juridique. Cela ne veut pas dire que tous les homosexuel/les vont l'utiliser, mais il faut leur en donner la possibilité.

Propos recueillis par Valérie Tardieu

Un nouveau groupe de parole pour séropositifs, animé par un praticien de l'AMG, se reforme. Un mardi sur deux de 20 h 15 à 22 h. Inscription à l'accueil du Centre gai & lesbien

**le kiOsque**

"Deux vitrines contre le sida"

INFORMATION SIDA TOXICOMANIE  
TÉL : 01 44 78 00 00

6, rue Dante 75005 Paris  
Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et 13h30 à 19h  
Le samedi de 14h à 19h

36, rue Geoffroy l'Asnier  
75004 Paris  
Du mardi au vendredi de 10h à 19h  
Le samedi de 14h à 19h

## Omelette

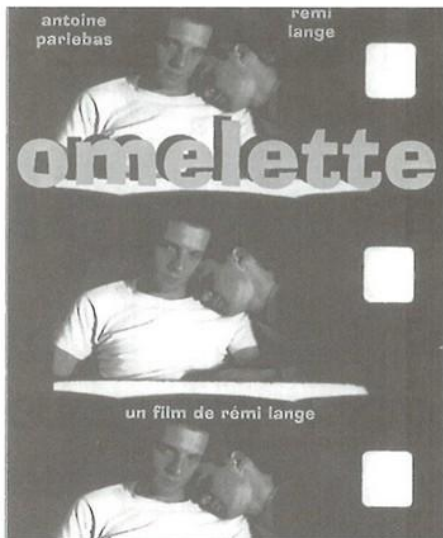


Photo: I.D.R.

Ce film, tremblant comme l'émotion, brouillé comme les trébuchements d'une caméra super-8, touche par ses faiblesses mêmes. C'est l'histoire d'un mec, Rémi Lange, le réalisateur, qui décide de faire un journal intime filmé. C'est l'histoire d'un mec qui décide de prendre sa caméra comme alibi à son coming-out... ou son coming-out comme alibi à son film. Super-8 au poing, il va dire à sa mère, à sa grand-mère, à sa sœur

puis à son père, qu'il est pédé, que depuis trois ans, il vit avec Antoine. Ce n'est pas tout à fait vrai d'ailleurs : il n'emploie jamais le mot "pédé". Tout juste susurre-t-on "homosexuel" au détour d'une phrase.

Par ses maladresses, ses paroles hésitantes, presque ridicules parfois, il ne se pose pas en juge des inquiétudes et blessures familiales. Lui qui filme est tout autant sur la sellette que ces autres dont il traque les réactions : le mateur est maté à son tour. Quand l'autre secret est révélé, celui du père, celui que la mère croit être celui du père, alors c'est Rémi Lange lui-même qui devient objet de l'analyse du spectateur. Et il accepte d'être pris à ses propres filets. Il accepte de ne pas couper, au montage, ses mots d'une tolérance suspecte. *Omelette*, c'est aussi un film sur ce que le filtre de la caméra détourne de sincérités. A la fois, il est demandé aux parents de réagir à la "révélation", au coming-out, mais en même temps, ils doivent le faire en laissant une trace visuelle et

auditive. Et ils le font sous couvert de cette trace, de ce jugement possible. En s'exhibant forcément plus tolérants, plus ouverts...

Rémi Lange est conscient du détournement, qui insère à la "fiction" filmée un enregistrement d'une conversation téléphonique avec sa sœur. Or le décalage est flagrant, entre les paroles prononcées face au témoin étranger qu'est la super-8, et celles dites dans l'intimité invisible.

Enfin, *Omelette* a le mérite de rappeler cette autre famille des pédés et des gouines : la famille traditionnelle.

A ne vivre qu'entre amants et amis, au sein chaud d'une famille de substitution, nous en oublions parfois qu'il y a d'autres papas, d'autres mamans et d'autres sœurs que celles et ceux de nos coucheries. Et que si nos "parents de sang" sont faillibles, nous ne le sommes pas moins, si peu que nos pas nous entraînent en terra incognita.

Catherine Deschamps

## Fire

Récompensé largement dans les festivals (dont le prix du public cet automne au festival *Quand les lesbiennes se font du cinéma*) *Fire*, le film de Deepa Mehta, sort en France. Deepa Mehta, qui a quitté l'Inde, vit actuellement au Canada. *Fire* est son troisième long métrage. Le film se déroule à New Delhi et raconte le choc de la confrontation d'une jeune femme moderne et passionnée et des traditions ancestrales indiennes. Jatin, de retour du voyage

de noces, rejoint la maison familiale et y installe sa jeune épouse. L'arrivée de la jeune femme va provoquer l'effondrement d'un équilibre familial instable.

Jatin ne s'est résolu à ce mariage que pour échapper à la pression conjugale de sa mère et de son frère aîné, et l'utilise comme une soupape pour continuer à mener parallèlement sa vie auprès d'une maîtresse qui a refusé de se laisser enfermer par le mariage.

Ashock, le frère, marié depuis 15 ans, a viré mystique depuis qu'il a appris la stérilité de sa femme, il s'est réfugié dans l'abstinence et le respect des rites traditionnels et tente de calmer son désarroi auprès d'un gourou. Les deux belles-sœurs se rapprochent, se découvrent et finissent par inventer ensemble le désir, l'affection et l'amour qui leur sont refusés.

Tous ceci sous l'œil de la gardienne de la tradition, la mère, une vieille dame paralysée qui voit peu à peu ses valeurs bafouées et tomber en déshérence et dont le pouvoir ne s'exerce plus que dans la réprobation et la condamnation.

Le film illustre les bouleversement que connaît la société indienne contemporaine. Les conflits qui traversent les familles, alors que les jeunes et les femmes, coincés entre la tradition et le désir de liberté et d'indépendance, n'acceptent plus le sacrifice de leurs aspirations personnelles.

*Fire*, soutenu par les associations de femmes et par les distributeurs indiens, devrait sortir rapidement en Inde.

Gwen Fauchois & Michela Frigiolini



Photo: I.D.R.

# OSEZ LES RÉSEAUX GAYS LES PLUS FRÉQUENTÉS!

08 36 68 66 68 réseau n°1 gays code 2021	08 36 65 70 30 annonces n°1	08 36 68 80 81 réseau travesti code 2021	08 36 68 88 18 ligne gays code 2021	08 36 65 38 38 le réseau mecs
08 36 68 39 39 réseau hommes	08 36 65 30 30 travestis	08 36 68 30 30 réseau bi	08 36 65 39 39 annonces gays	08 36 68 88 38 ligne travs. code 2021
08 36 65 68 36 trav./drag queens	08 36 65 71 50 vrais hommes	08 36 65 71 51 hommes mûrs	08 36 65 71 52 à plusieurs	08 36 65 71 53 annonces blacks
08 36 65 71 54 annonces beurs	08 36 65 71 55 asiatiques	08 36 65 71 56 cuirs et motards	08 36 65 71 57 musclés	08 36 65 70 70 mecs mecs
08 36 65 71 59 annonces jeunes	08 36 65 71 60 domination	08 36 65 30 50 mecs mariés	08 36 65 56 78 infos réseaux	08 36 65 72 60 éducation anglaise
08 36 65 73 70 TTBM	08 36 65 73 10 uniformes			08 36 65 73 90 débutants
08 36 65 73 50 pompiers	08 36 65 65 34 réseau gays			08 36 65 73 80 échangistes bi
08 36 65 74 06 exhib/voyeurs	08 36 65 72 80 talons aiguilles			08 36 69 60 50 boîtes aux lettres



**ET LE PLUS CÉLÈBRE DES  
RÉSEAUX GAYS**

**08 36 68 66 68**

**CODE 2021**

083665 : 3,71 F/appel - 083668 et 083669 : 2,23 F/min.  
- 3615 : 1,29 F/min. Télé Média Systèmes  
Ces services sont réservés à des adultes de plus de  
18 ans qui s'engagent à ne pas en divulguer  
l'existence à des mineurs

**3615  
ALLOGAY**

**Le 1<sup>er</sup> minitel gay  
qui parle !**

**N°1 en France des  
messageries téléphoniques**

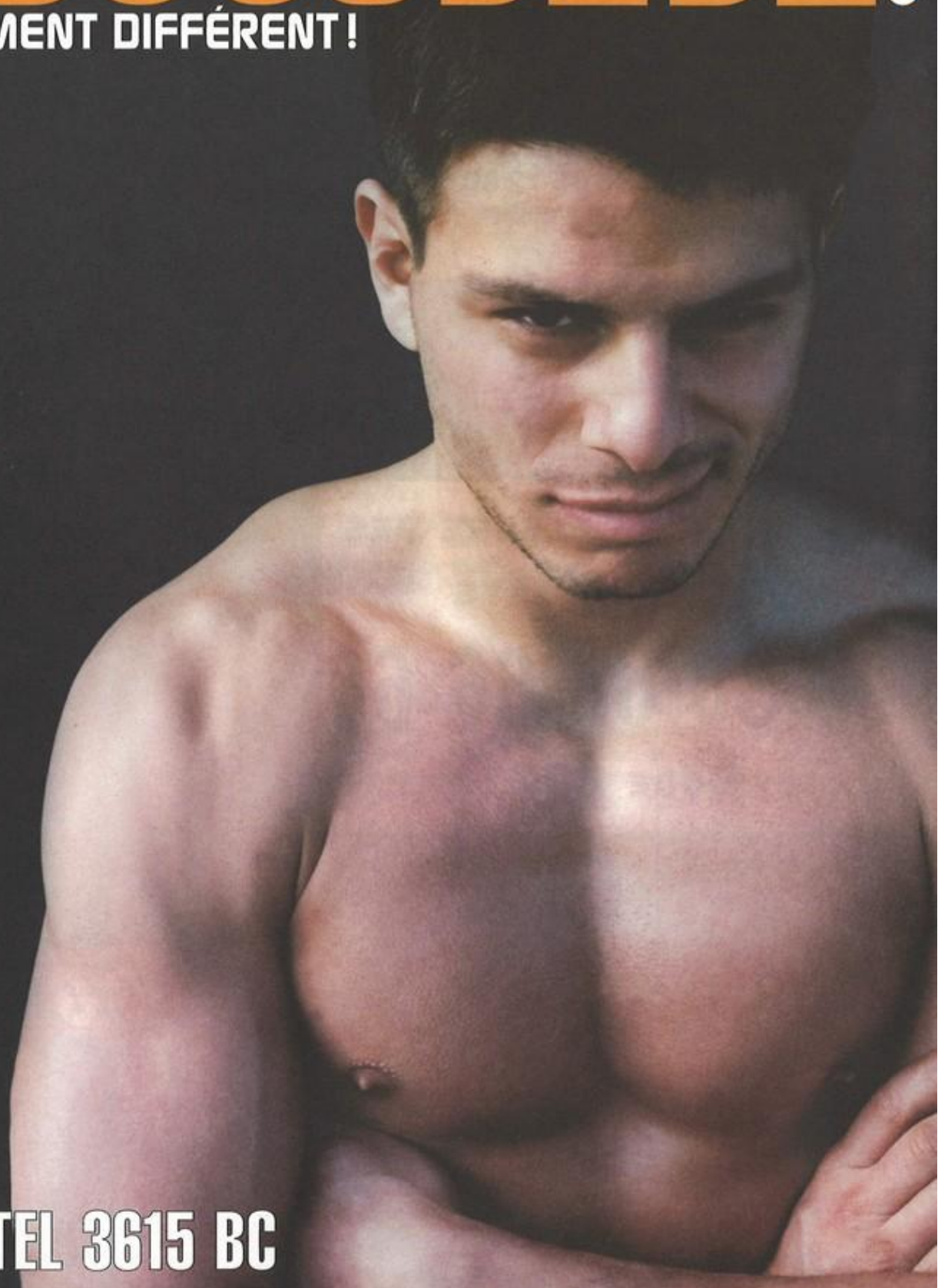
3232

L'APPEL DU M@LE

#0836683232

CODE 2021

C'EST VRAIMENT DIFFÉRENT!



PAR MINITEL 3615 BC